

Texte intégral du message adressé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, à la 31ème session du Conseil des ministres arabes de l'intérieur (Marrakech, mercredi 12 mars 2014)

(Lecture est donnée par le ministre de l'Intérieur, M.Mohamed Hassad)

"Louange à Dieu,
Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Altesses, Excellences,
Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de vous souhaiter, tout d'abord, la bienvenue dans votre deuxième pays, le Royaume du Maroc auquel échoit l'honneur d'abriter les travaux du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, dans sa trente et unième session.

La tenue de cette importante réunion à Marrakech traduit l'engagement fort du Maroc en faveur de l'Action arabe commune, surtout parmi les responsables de l'Intérieur. Ceci tient au rôle déterminant qu'ils jouent, notamment en renforçant les mécanismes de concertation et de coordination. Leur but est de se doter de capacités accrues pour mettre au point des stratégies novatrices permettant d'accompagner les mutations en cours et de répondre aux impératifs de consolidation de la paix et de la stabilité sociale.

Nous avons une pensée émue, pleine d'estime et de considération pour la mémoire de feu Son Altesse Royale le Prince Nayef ben Abdulaziz – que Dieu ait son âme-, ancien Président d'honneur de cet honorable Conseil. En effet, le défunt avait joué un rôle éminent d'avant-garde pour soutenir le Conseil et assurer la pérennisation de ses réunions depuis le lancement des travaux de sa première session à Casablanca en 1982.

Mesdames, Messieurs,

La tenue de la présente session de votre Conseil, dans le contexte des transformations et des réformes profondes que connaît le monde arabe, offre assurément une occasion propice pour prendre la pleine mesure de l'évolution profonde du concept de sécurité. C'est une opportunité qui ne manquera pas de contribuer efficacement à protéger la Nation arabe, et à la prémunir contre les périls de l'extrémisme, du terrorisme et de toutes les formes du crime organisé, y compris le trafic d'armes, d'êtres humains et de stupéfiants.

Votre réunion aujourd'hui traduit également votre ferme volonté de préserver la sécurité et la stabilité dans le monde arabe, et de raffermir les valeurs de cohésion, de paix et d'ouverture sur lesquelles reposent nos sociétés. Elle exprime aussi à quel point vous avez à coeur de contribuer à

répondre aux aspirations légitimes des peuples arabes qui appellent de leurs vœux davantage de développement et de prospérité.

Il vous appartient donc de vous inscrire dans une démarche prospective et objective, car il s'agit d'élaborer des plans novateurs, fondés sur la coordination et la coopération, permettant de faire face à tout ce qui est de nature à porter atteinte à la sécurité et la stabilité de nos pays, et à la tranquillité de nos citoyens.

Il convient de rappeler également que les politiques sécuritaires probantes et les actions proactives efficaces demeurent tributaires du concours du citoyen et de sa prise de conscience du rôle constructif qui lui revient dans la consolidation de la sécurité et de la quiétude, au même titre que sa participation efficace au processus de développement et à la création d'un environnement propice au développement et à l'investissement.

C'est dire que la sécurité, dans son acception authentique et non étriquée, tend essentiellement à placer le citoyen au cœur des politiques publiques, dans le cadre d'un partenariat sociétal efficient, fondé sur la complémentarité entre l'Etat et le citoyen, l'intégration positive des impératifs de la sécurité avec ceux du développement et la protection des droits humains.

Altesses, Excellences,
Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

Eu égard au rôle crucial qui incombe au citoyen en tant que partenaire essentiel tant pour garantir la sécurité et la stabilité que pour mener l'action vouée au développement, et en tant qu'élément clé apportant son concours à la création d'un climat social sain et imprégné des principes démocratiques et de la culture des droits de l'Homme, Nous nous sommes attaché à instaurer un nouveau concept de l'autorité. Celui-ci se fonde sur la sauvegarde et l'élargissement du champ des libertés, la préservation de la dignité et des droits des citoyens dans le cadre de l'Etat de droit, et la consolidation de la démocratie de proximité et de l'approche participative suivie dans la gestion des affaires publiques.

Dans le même ordre d'idées, Nous avons lancé en 2005 l'Initiative nationale pour le Développement humain, qui a pour vocation essentielle de placer le citoyen au cœur du processus de développement et d'en faire sa principale finalité. Car Nous sommes profondément convaincu que les droits politiques et civils ne trouveront leurs expressions concrètes dans le vécu réel du citoyen qu'à travers leur complémentarité avec les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Parallèlement, Nous avons veillé à l'adoption d'une nouvelle organisation territoriale, axée sur la décentralisation et avons lancé le chantier de la régionalisation avancée, en nous fixant comme objectif de conforter l'approche de la bonne gouvernance territoriale et de poser les jalons d'un système de gestion démocratique des affaires locales, fondé sur la réalisation d'un développement économique et social intégré.

En consécration des acquis positifs et des réformes profondes que notre pays a réalisés en matière de droits de l'Homme et de

développement, Nous avons tenu à ce que la Constitution du Royaume renferme une charte intégrée des droits sociaux, économiques, culturels et environnementaux.

Fidèle à la même approche, Notre action s'est étendue à la condition des immigrés, notamment ceux issus des pays subsahariens, et ce, à travers l'adoption d'une politique globale et multidimensionnelle des questions d'immigration et d'asile dans notre pays. Celle-ci se prévaut de la réputation séculaire du Maroc en tant que pays ayant des traditions d'hospitalité et d'accueil, respectant ses engagements internationaux et tenant compte des droits et de la situation humanitaire des immigrés.

Tous ces chantiers et toutes ces réformes, engagés par notre pays, se fondent sur la nécessité d'honorer l'être humain et de faire du citoyen le pivot et la finalité des politiques publiques. Ils constituent également le fondement d'une approche globale où la démocratie et le développement vont de pair avec l'exigence de sécurité et de stabilité.

Le Maroc mesure l'importance de cette approche intégrée, et s'attache à conforter la vision sécuritaire au sens global du terme, fondée sur le respect des droits de l'Homme, la préservation de la paix sociale et la création d'un climat propice au développement. Notre pays a ainsi consacré ce choix dans les programmes d'enseignement et de formation en vigueur au sein des établissements de qualification des membres des forces de sécurité.

Ce choix trouve son illustration dans la mise en oeuvre de la stratégie de gouvernance sécuritaire, qui permet aux lauréats de ces instituts de s'ouvrir aux citoyens et de développer leurs capacités d'écoute, de réaction et de participation à la recherche de solutions aux problèmes réels de la population, des solutions alliant réalisme et efficacité. A cela s'ajoute l'aptitude à oeuvrer pour instaurer un climat favorable à la promotion de l'investissement et à la dynamisation du processus de développement, et pour encourager les initiatives individuelles et associatives visant à concrétiser et renforcer les valeurs de solidarité et de paix sociale.

Tels sont, Mesdames, Messieurs, en bref, certains volets de l'expérience marocaine que Nous avons tenu à partager avec vous au cours de cette importante assemblée.

Altesses, Excellences,
Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs,

L'adoption, aujourd'hui, d'une charte sécuritaire arabe ne sera possible que si une vision arabe commune et harmonisée est prônée autour du concept de sécurité, appliqué à des contextes renouvelés, économiques, sociaux et de droits de l'Homme.

Nous sommes persuadé que cette rencontre qui rassemble une pléiade de responsables issus des pays arabes et d'experts internationaux, sera couronnée par l'adoption d'une série de recommandations pratiques, à même d'apporter des solutions efficaces répondant aux attentes de nos peuples arabes qui aspirent à plus de sécurité, de quiétude, de stabilité, de progrès et de prospérité, dans la liberté et la dignité humaine.

Nous saisissons cette opportunité pour saluer les efforts considérables que votre Conseil déploie en appui à cette orientation, en assurant l'élaboration des différentes stratégies et des divers plans d'étapes et l'organisation d'ateliers de travail. Cette action contribue positivement à l'émergence d'une conscience arabe, cohérente et harmonieuse, qui souscrit aux principes de l'action sécuritaire constructive et reconnaît son rôle clé dans la mise en place des conditions favorables à la sauvegarde du système des valeurs et des droits et au renforcement de la dynamique de développement.

Nous considérons que votre rencontre aujourd'hui, à Marrakech, constitue un nouveau départ pour le Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, surtout au vu des changements majeurs que connaît la région et au regard de la situation qui prévaut dans l'environnement de notre monde arabe.

Ceci fait peser sur vous de lourdes responsabilités dans les secteurs que vous coiffez, et exige de vous d'oeuvrer pour harmoniser les positions et renforcer les moyens et les voies d'étroite coordination et de concertation constructive, propres à impulser le processus de développement et à garantir la sécurité et la stabilité.

Pour conclure, Je vous souhaite à nouveau la bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc, et prie le Très-Haut de couronner vos travaux de succès, au mieux de l'intérêt et du salut des peuples de notre Nation arabe.

Dis: ouvrez, Dieu, Son prophète et les croyants verront votre oeuvre. Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

Map.ma